

Question écrite du 17 mai 2018 de M. Tobias Schnebli: «Piscines municipales: pourquoi faut-il attendre les accidents pour garantir la sécurité des usagers?»

Il y a eu un accident grave à la piscine de Varembe il y a une semaine.

Une jeune fille inattentive et qui était en train de téléphoner s'est cognée dans la vitre de la porte coulissante qu'elle n'avait pas vue, en voulant passer de l'espace intérieur vers le bassin extérieur.

Résultat, elle a cassé la vitre, le cadre est resté en place tandis que le verre de la vitre de plusieurs mètres carrés lui est tombé dessus en se fracassant.

Cette jeune fille a passé huit heures sur la table d'opération et s'en sort avec plus d'une centaine de points de suture et de belles cicatrices à venir.

Le verre en question, changé il y a deux ans, n'était pas un verre Securit!

Comment cela est-il possible de mettre un simple verre pour une porte qui est en mouvement plusieurs fois par jour durant toute la saison d'été, alors que par mesure de sécurité dans toutes les piscines on interdit aux usagers les bouteilles en verre!

Est-ce que la Ville va procéder à un examen immédiat de toutes les vitres de ses piscines et au remplacement sans délai de toutes les vitres non labellisées Securit?